

**AMICALE DES PECHEURS DE COUDUN**

**Compte-rendu du Conseil d'Administration  
du vendredi 12 septembre 2014**

Ce conseil s'est tenu de 18h00 à 19h00 au « bâtiment bleu » sous la présidence de Jacky Gasnot avec la participation de six membres du Conseil d'Administration (Françoise Leclère et Freddy Caqueret étant excusés et Claude Desaunay absent). Jean-luc Bas, notre garde particulier, assistait à ce conseil.

**Ordre du jour :**

- 1) **Lâcher complémentaire de truites « fario »**
- 2) **Aménagements 2014/2015**
- 3) **Questions diverses**

**1) Lâcher complémentaire**

Il s'agit de lâcher 50 kg de « farios » reproductrices au plus près des frayères qui doivent au préalable être réaménagées. Le pisciculteur doit nous les livrer quand il constate que les truites commencent à venir sur les frayères à la pisciculture, sachant qu'il faut leur laisser un certain temps d'adaptation à la rivière. Il faudrait privilégier les deux frayères où nous avons vu les truites venir pondre en 2013 (« escalier » dans la réserve et « passerelle Legry »). Certaines truites seront baguées (10%) pour le suivi de leurs migrations.

**2) Aménagements 2014/2015**

Les travaux débiteront dès le samedi 27/09. Nous devons commencer par l'aménagement du secteur balisé par la Fédération partant de la passerelle Legry et descendant vers le Pont à Tan. Il s'agit de réaliser des déflecteurs, des peignes et des tressages, comme précédemment, et d'aménager sur une cinquantaine de mètres l'aval de la passerelle avec des îlots en pierres placés en quinconce. Nous avons déjà en trois voyages ramené 5 à 6 tonnes de blocs calcaires. Nous avons obtenu cette année une dérogation pour travailler dans l'eau jusqu'au 15 Octobre. Nous pourrions ensuite réaliser le travail d'entretien des anciens déflecteurs, réparer certaines passerelles, enlever les embâcles et terminer l'aménagement du ru de la Cressonnière.

**3) Questions diverses**

La proposition du Secrétaire d'acheter 10 sacs de galets roulés, repérés chez « Gamm vert » au tarif de 5,90 € les 35 kg (17 cents/kg), dont la granulométrie semble idéale pour recharger la frayère de « l'escalier », est acceptée. Le Président informe les membres du Conseil que la Fédération a réalisé pour la troisième année consécutive et, sur le même parcours, une pêche à l'électricité dont le résultat a été décevant. Le repas de fin d'année est annulé faute de participants. Pour 2015, les salles ont été réservées le dimanche 8 février pour l'Assemblée Générale (petite salle et cuisine) et le jeudi 23 avril pour le repas des « nettoyeurs » (petite salle). La petite salle est également retenue (sous réserve) le dimanche 21 juin si les pêcheurs se prononcent le 8 février pour la tenue de la « Journée de la pêche 2015 ». Le repas d'ouverture du samedi 21 mars 2015 aura lieu au « bâtiment bleu ». Michel Lapointe nous expose ensuite un rapport financier détaillé à la date du Conseil qui est joint en annexe. Il nous informe que nous sommes en déficit et nous propose de réfléchir à des solutions sachant que, pour retrouver une gestion saine, il faudra lâcher moins de truites en 2015. Le dernier **Conseil d'Administration est fixé le vendredi 12/12/14** à partir de 18 heures. L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

Les Secrétaires  
Michel Leblond et Hugues Rollet